

Objet:

PDF LI SUD 03 Juin 2025



*Lettre d'information SUD du 03 Juin 2025
ARIANEGROUP (Etablissements de Saint Médard)*

Les seules luttes que nous sommes sûrs de perdre sont celles que nous renonçons à mener...

Quelques chiffres pour illustrer le dialogue social :

3, 466 000 € !!! C'est la masse salariale ArianeGroup pour 10 personnes...

En passant d'une moyenne mensuelle de 28 408 € à 28 890 €, en 2023, les 10 plus gros salaires ArianeGroup se sont augmentés de 480 € mensuel...

Nous n'avons pas encore les chiffres pour 2024. De combien ceux qui décident d'octroyer 35 € au bas peuple se sont-ils accordés pour 2025 ?

Il est compréhensible que dans certaines conditions, le regard sur l'inflation n'est pas le même...

Il en va de même des cotisations santé. Une broutille pour certains...

Augmentation Cotisation Santé		
	Cotisation	PMSS
2023	3%	6,6%
2024	3%	5,4%
2025	22%	1,6%

Appel à la Grève les 5, 9 et 10 juin !!!

Judi 5 Juin, L'appel national revendique l'abrogation de la réforme des retraites visant à nous faire travailler plus longtemps.

La bataille contre cette réforme illégitime, jamais votée, très majoritairement contestée n'est pas terminée et nous ne perdrons aucune occasion de le rappeler !!!

Dans l'attente de luttes d'ampleur, celles et ceux qui n'acceptent pas cette réforme peuvent l'exprimer en faisant grève Judi. Un rassemblement est prévu à 12 h30 place de la République à Bordeaux.

Lundi 09 Juin, puisque la journée chômée de la Pentecôte nous a été volée, à l'occasion de « *négociations* » dans le respect du « *dialogue social* », nous appellerons à faire grève ce jour-là tant que notre revendication de la réintégrer en jour chômé ne sera pas satisfaite !!!

Les dirigeants en quête de rentabilité n'ont d'autres limites que notre résistance, et comme la résistance nationale n'a pas été à la hauteur pour ce jour chômé lorsqu'il avait été imposé, le gouvernement prépare déjà les esprits à reprendre le 1^{er} mai.

Et si la résistance n'est pas à la hauteur, les autres jours y passeront...

Chaque renoncement des conquêtes du monde du travail est une honte, en particulier sur le temps libre. Négocier des droits acquis par la lutte est une trahison dont seuls ceux qui luttent connaissent le prix.

Pour cette même raison, nous n'accepterons jamais la perte de la journée 2008, entérinée par le nouvel accord des statuts ArianeGroup. Cette journée avait été octroyée par la grève de nos collègues au Haillan en 2008.

Nous appelons donc à la grève **Mardi 10 Juin** avec comme revendication la restitution de cette journée gagnée par les uns et « *négociée* » par les autres...

Pour celles et ceux qui n'acceptent pas de se faire dépouiller de leurs droits :

Jeudi 5 Juin 2025, entre 1 heure et 8 heures de grève pour les équipes de matin, après-midi, et personnel en journée. **Pour les équipes de nuit, entre 1h et 8 heures de grève, dans la nuit de Mercredi 04 à Jeudi 05 Juin.**

Lundi 9 Juin 2025, entre 1 heure et 8 heures de grève pour les équipes de matin, après-midi, et personnel en journée. **Pour les équipes de nuit, entre 1h et 8 heures de grève, dans la nuit de Lundi 09 à Mardi 10 Juin.**

Mardi 10 Juin 2025, entre 1 heure et 8 heures de grève pour les équipes de matin, après-midi, et personnel en journée. **Pour les équipes de nuit, entre 1h et 8 heures de grève, dans la nuit de Mardi 10 à Mercredi 11 Juin.**

Sur le 1^{er} Mai :

Il ne s'agit pas, comme le relaient tous les serviteurs du pouvoir d'une « *fête du travail* ». La journée du 1^{er} Mai est une journée de lutte internationale pour la réduction du temps de travail qui a commencé à Chicago en 1886 pour la journée des 8 heures et dont la répression policière fut sanglante.

Cette journée, devenue depuis une journée de lutte internationale fut rebaptisée « *fête du travail* » par le gouvernement fasciste et collaborateur de Pétain, pour lui retirer tout son contenu protestataire.

On les voit venir de loin, ceux qui prétendent « *assouplir les règles du travail le 1^{er} Mai...* », cherchant des « *partenaires modernes* » prêt à sortir le stylo ...

Savoir respecter la loi :

ArianeGroup a été condamnée par la justice en appel des Prud'hommes pour licenciement dépourvu de cause réelle et sérieuse.

Nous n'avons cessé de nous opposer à ce licenciement dès le début de la procédure et nous avons continué d'accompagner notre collègue victime de cet abus.

L'employeur a ainsi été condamné à lui verser:

-7400 € (brut) d'indemnité compensatrice de préavis et de 740 € (brut) au titre de congés payés.

-800 € d'indemnités nettes de licenciement en conséquence du préavis.

-45 000 € de dommages et intérêts.

-2000 € pour n'avoir pas rempli son obligation d'employeur en matière de santé.

- 3000 € pour les frais de procédure et d'appel.

-Verser à Pôle Emploi 6 mois d'indemnités chômage indûment versées.

Moralité : Avant de donner des leçons de « *savoir être* », respecter la loi serait un bon début...

...

Vous pouvez nous contacter à l'adresse Mail sud.snpe@snpe-syndicat.fr et nous appeler au local SUD : 05 57 20 79 00 (si personne, laisser un message, nous rappelons toujours).

Vos informations sont les bienvenues et elles sont précieuses...

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'information, faites-le nous savoir afin que nous vous retirions de sa diffusion.